APREVYA

LA PRÉVENTION EN SANTÉ AU TRAVAIL


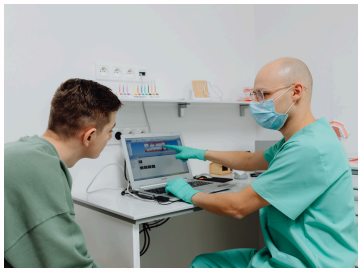








RAPPORT DE SYNTHÈSE

RELATIF À L'ACTIVITÉ 2025

Édition mars 2026

www.aprevya.fr

SOMMAIRE

I. Caractéristiques du service
1. Raison sociale et adresse
2. Compétence territoriale
3. Secteurs médicaux
4. Secteurs territoriaux et locaux

II. Instances : Gouvernance
1. Conseil d'Administration (CA)
2. Commission de Contrôle (CC)
3. Commission Médico Technique (CMT)

III. Personnel au 31/12/2025

IV. Effectifs adhérents et salariés en 2025
1. Mouvements adhérents
2. Effectifs salariés suivis
3. Répartition par taille d'établissement (2025)
4. Répartition public / privé au 31/12/2025

V. Suivi individuel des salariés en 2025
1. Visites Médecins
2. Visites IDEST
3. Total visites Médecins + IDEST
4. Nature des examens
5. Répartition par type de visite

VI. Autres activités : AMT, FE, Études...
A) Psychologues du travail
B) Assistantes sociales
C) Suivi du projet de service 2023-2027
D) Suivi actions CPOM 2024-2028
E) Cellule PDP
F) Satisfaction adhérents et salariés

VII. Communication et vie interne 2025
A) Communication digitale & adhérents
B) Événements externes
C) Vie interne

VIII. Faits marquants de l'année 2025

INTRODUCTION

L'article D. 4622-58 du Code du travail concerne l'organisation et le fonctionnement des services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI).

Ce rapport est une obligation légale. Il vise à présenter un bilan de l'activité afin d'assurer la transparence et le suivi des missions.

Un rapport de synthèse annuel est publié sur le site internet du ministère chargé du travail. Cet article s'inscrit dans le cadre de la réforme des SPSTI, notamment la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail.

I. CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE

1. Raison sociale et adresse

Raison sociale	ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE SANTE TRAVAIL APREVYA
Numéro SIRET	77 578 373 100 018
Adresse postale	27b, boulevard MARCOU CS 60077 11890 CARCASSONNE CEDEX
Téléphone	04 68 11 93 33
Email	direction@aprevya.fr
Site WEB	www.aprevya.fr

2. Compétence territoriale

Compétence géographique	Aude – Ariège | Arrondissements
Compétence professionnelle	Toutes activités Hors INB | Travail Temporaire - BTP
Date de création	31-05-2022 (Fusion ASTA 09 et SIST 11)
Renouvellement agrément	28-09-2023 (général, T.T. et BTP)
Habilitation INB	Sans

3. Secteurs médicaux

Type	Nombre de secteurs
Interprofessionnels	–
Professionnels hors travail temporaire	8
Professionnels travail temporaire	8
BTP	8

4. Secteurs territoriaux et locaux

SECTEUR 1 : CARCASSONNE

Adresse	27b, boulevard MARCOU - CS 60077 - 11890 CARCASSONNE CEDEX
Téléphone	04 68 11 93 33

SECTEUR 2 : VERNIOLLE

Adresse	248 rue Louis Pasteur Parc technologique Delta Sud 09340 VERNIOLLE
Téléphone	05 34 01 34 60

SECTEURS 3-8 : CASTELNAUDARY, LIMOUX, QUILLAN, LAVELANET, LUZENAC, ST GIRONS

Centre	Adresse
CASTELNAUDARY	13 rue Jean Durand 11400 CASTELNAUDARY
LIMOUX	4 rue St Paul 11300 LIMOUX
QUILLAN	42 Grande rue Vaysse Barthelemy 11500 QUILLAN
LAVELANET	53 Bd Alsace Lorraine 09300 LAVELANET
LUZENAC	Dispensaire des Talcs 21 rue Principale 09250 LUZENAC
SAINT GIRONS	6 Avenue François Camel 09200 SAINT-GIRONS

2 centres mobiles pour l'ensemble des secteurs de l'Aude

II. INSTANCES : GOUVERNANCE

1. Conseil d'Administration (CA)

Au 31 décembre 2025, le CA est composé de 8 administrateurs élus représentants les employeurs :

› Président : ASSIE Olivier
› Président délégué : GOUMARD Philippe
› Secrétaire : Boissonade Laurent

Et de 8 administrateurs désignés représentants les salariés :
› Vice-Président : BLANC Luc-Olivier
› Trésorier : ERNALDES Fabrice

2. Commission de Contrôle (CC)

Au 31 décembre 2025, la Commission de Contrôle est composée de 4 administrateurs représentants les employeurs et de 8 représentants les salariés.
› Président : DE CROZET Thierry

3. Commission Médico Technique (CMT)

Membres titulaires	Membres suppléants
› Président C.A. › Directeur › 2 Médecins du Travail › 2 Ergonomes › 2 Infirmiers Diplômés en Santé au Travail (IDEST) › 2 Assistantes Médicales › 1 Médecin coordinateur › 1 IDEST coordinateur	› 2 Médecins du Travail › 2 Infirmiers Diplômés en Santé au Travail (IDEST) › 1 Psychologue du Travail › 1 Technicien en Prévention des Risques Professionnels (TPRP) › 2 Assistantes Médicales

III. PERSONNEL AU 31/12/2025

L'ETP tient compte uniquement des CDI, proratisé selon la quotité des temps partiels.

Effectif au 31/12/2025 : 55 collaborateurs - Pôle Médical

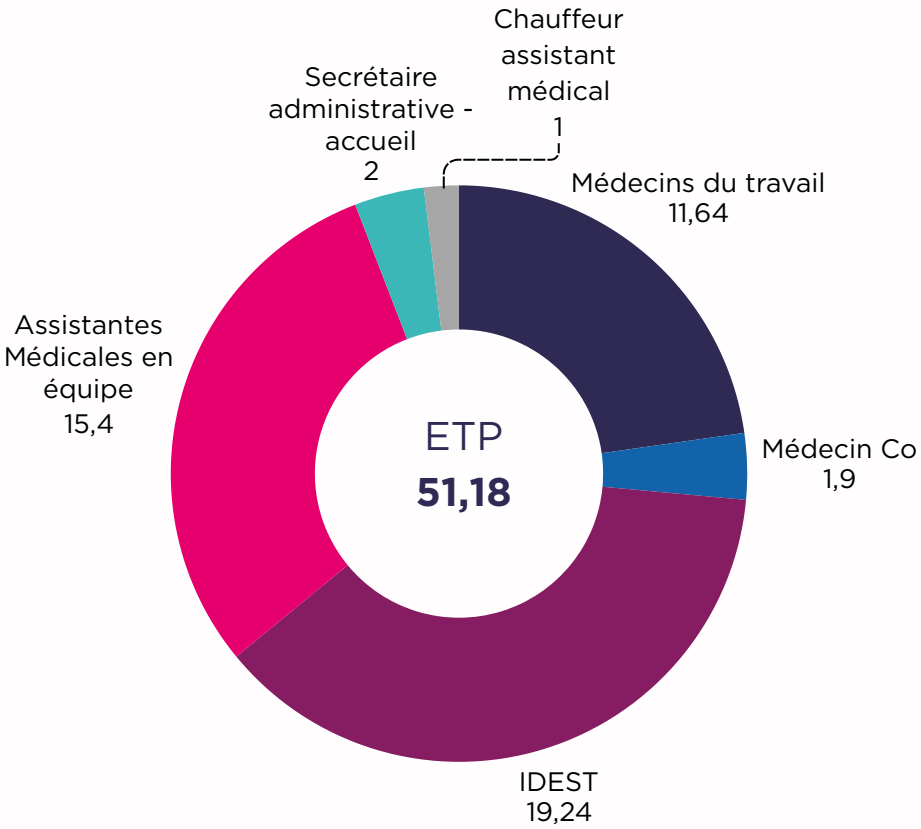

Effectif au 31/12/2025 : 15 collaborateurs - Pôle Prévention

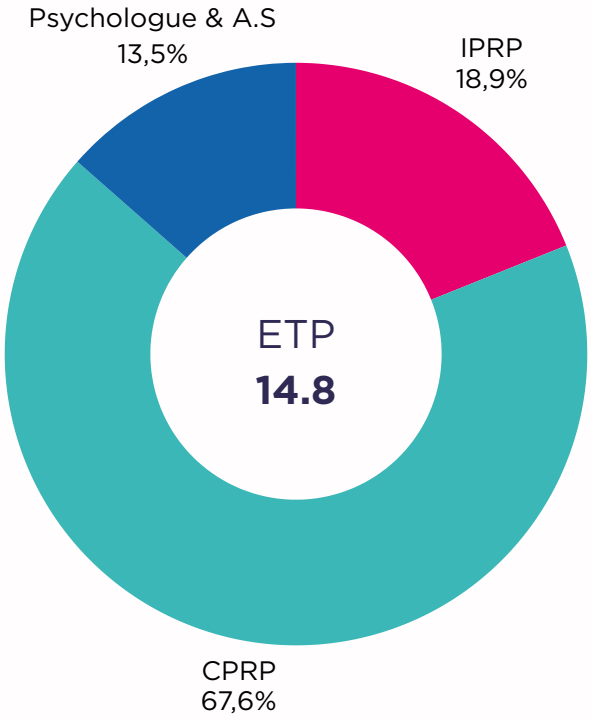

Effectif au 31/12/2025 : 12 collaborateurs - Pôle Support

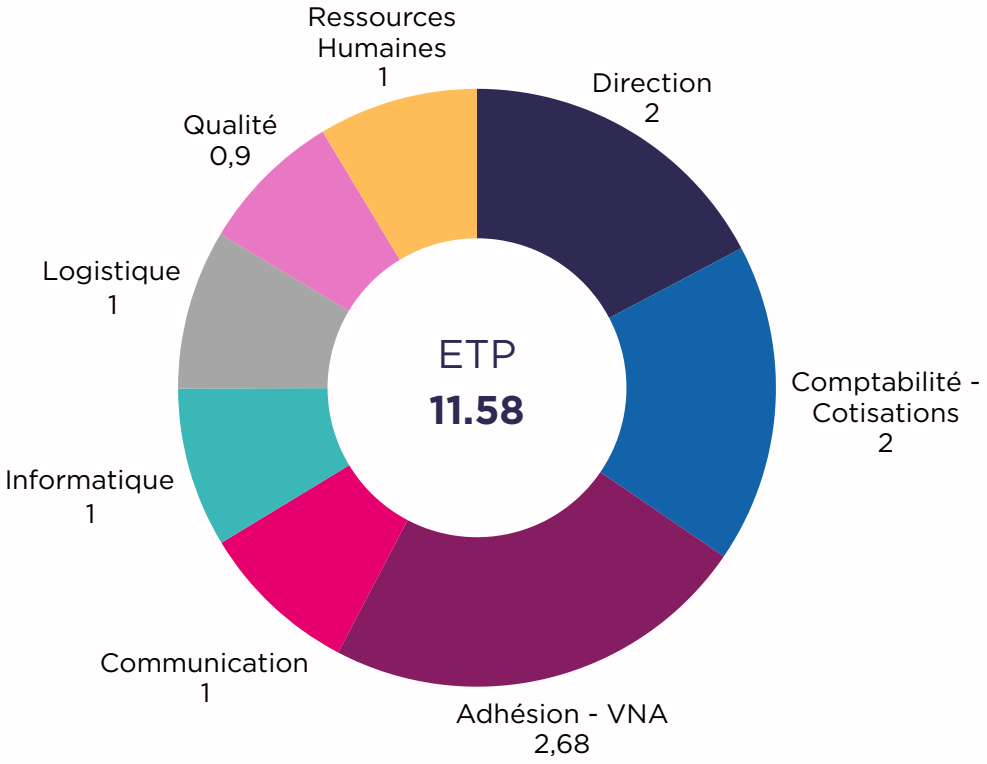

Au 31 décembre 2025, notre service comptait 16 équipes médicales.

IV. EFFECTIFS ADHÉRENTS ET SALARIÉS EN 2025

Les chiffres sont issus du logiciel uEgar Financier et évoluent selon la date d'extraction.

1. Mouvements adhérents

Indicateur	2024	2025	Variation
Établissements adhérents au 31/12	7 589	7 324	-265
Nouveaux établissements adhérents	588	565	-23
Établissements radiés	480	470	-10

Graphique mouvement des adhérents

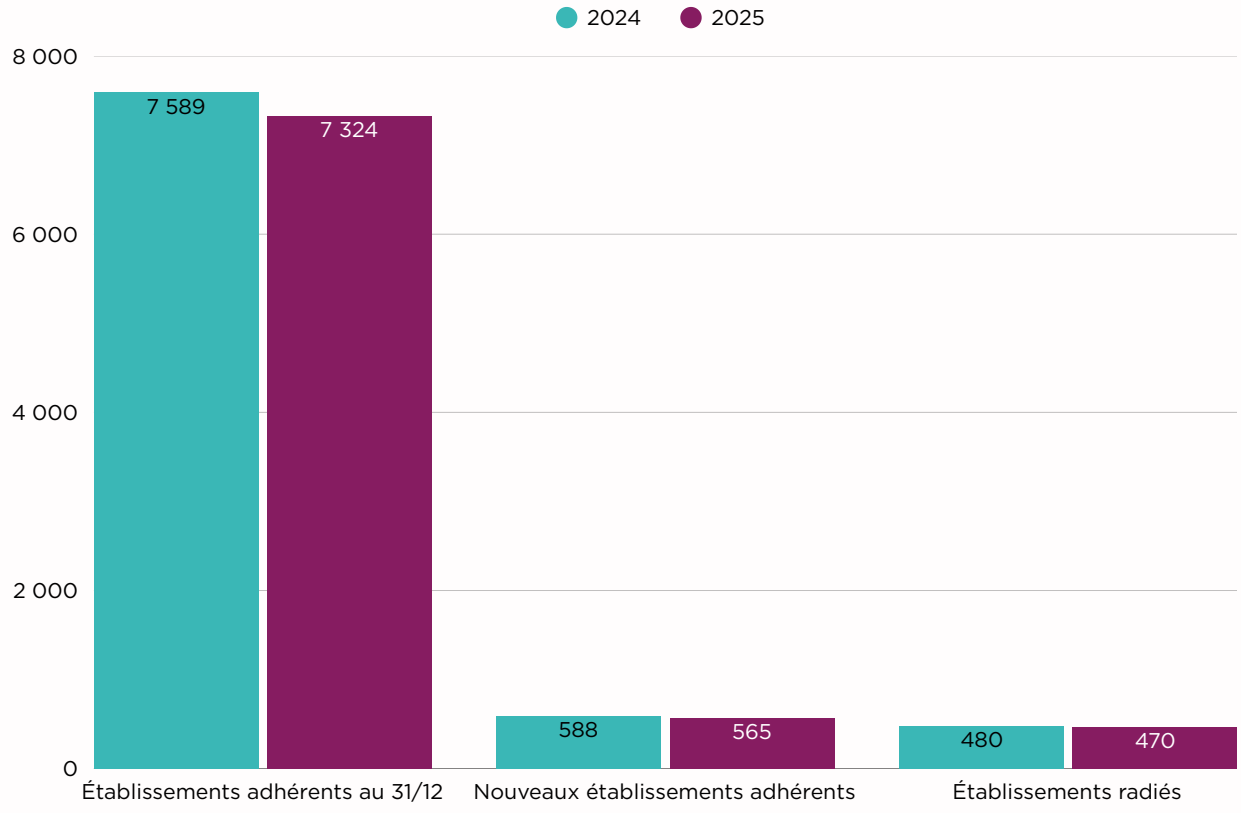

2. Effectifs salariés suivis

Sur l'année 2025, ce sont 80 640 salariés référencés, soit 1 654 de moins qu'en 2024.

Effectifs suivis	2025	2024	2023
Centre Fixe	51 716	52 369	51 185
Centre Mobile	8 301	7 496	8 053
Centre Entreprise	1 044	-	-
TNS	6	-	-
Entrants	17 141	19 652	19 825
Intérimaires	2 030	2 359	2 340
Conventions	402	418	589
TOTAL	80 640	82 294	81 992

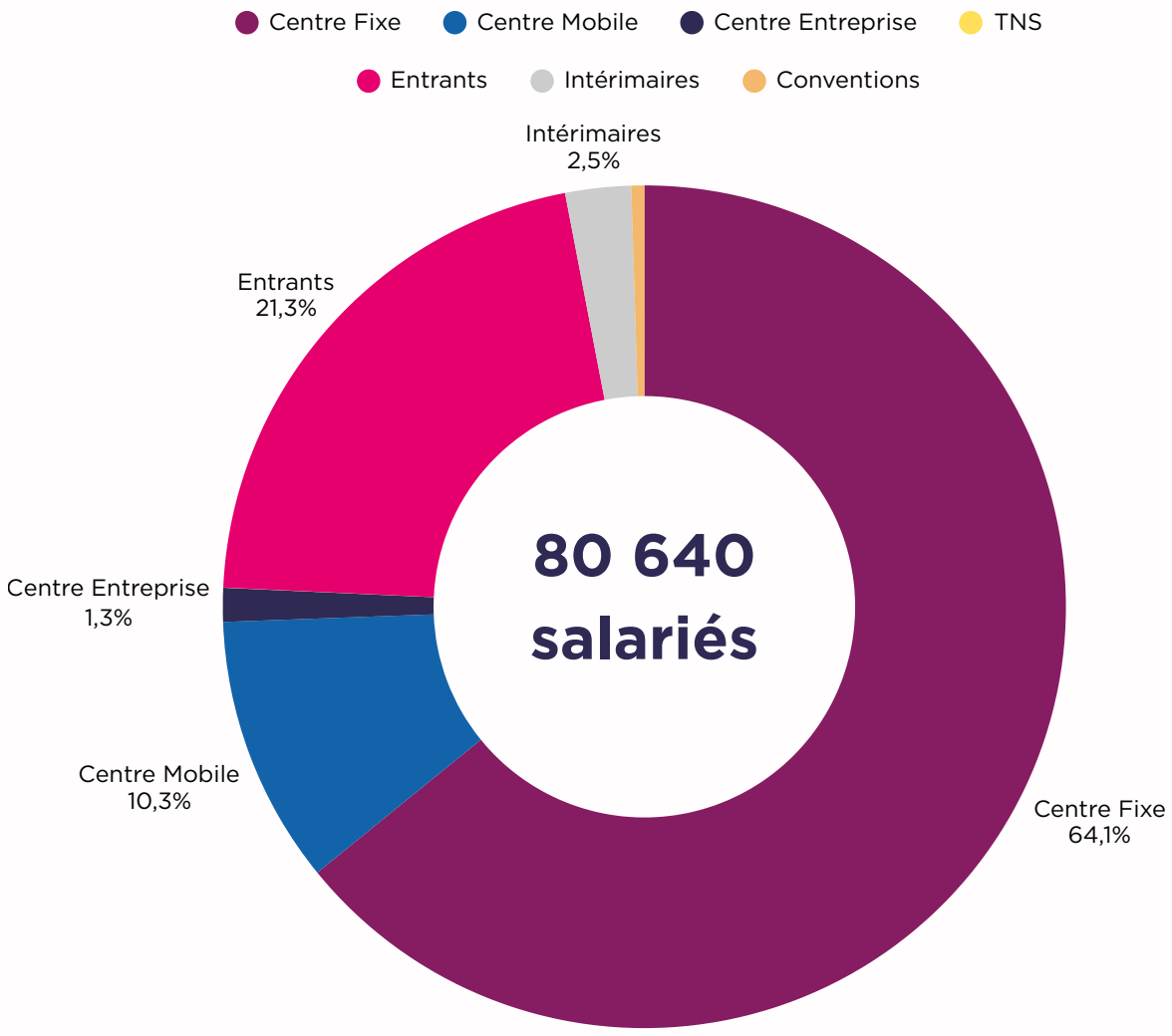

3. Répartition par taille d'établissement (2025)

Tranche	0	1–4	5–10	11–49	50–199	200–249	250–299	300+	Intérimaires.
Adhérents	662	4 460	1 695	1 255	281	9	4	11	–
Salariés	0	8 942	11 740	26 330	23 514	2 037	1 102	4 173	2 030

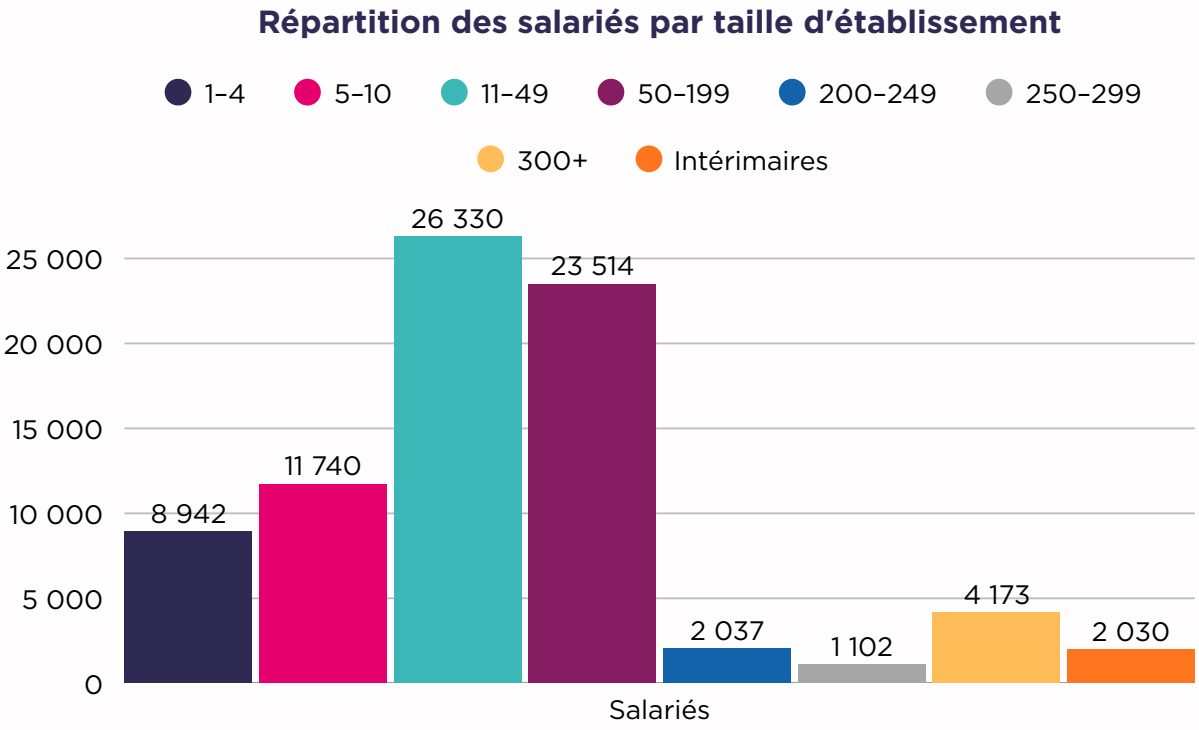

4. Répartition public / privé au 31/12/2025

Catégorie	Adhérents	Salariés suivis
Régime général médecine du travail	7 855	76 207
Fonction publique hospitalière	5	415
Fonction publique territoriale	76	1 003
Fonction publique de l'État (Lycées)	8	213

V. SUIVI INDIVIDUEL DES SALARIÉS EN 2025

Visites et entretiens effectués par l'ensemble des Médecins du Travail et IDEST en 2025.

42 192	21 676	20 516	7,77%
Visites totales réalisées	Visites Médecins	Visites IDEST	Taux d'absentéisme

Répartition des visites par type de catégorie

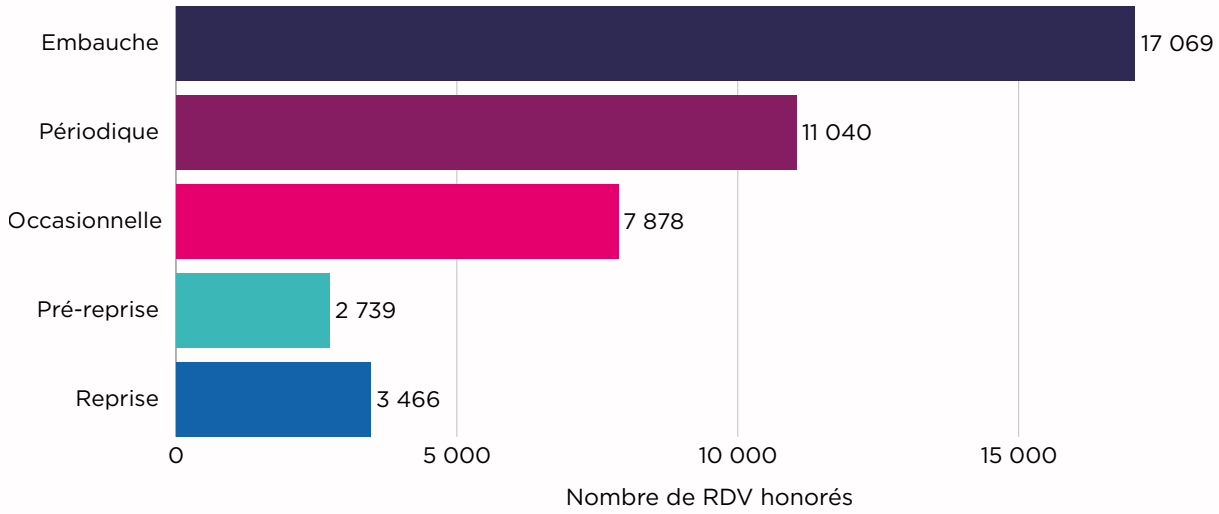

Visites réalisées en 2025

Médecins VS IDEST

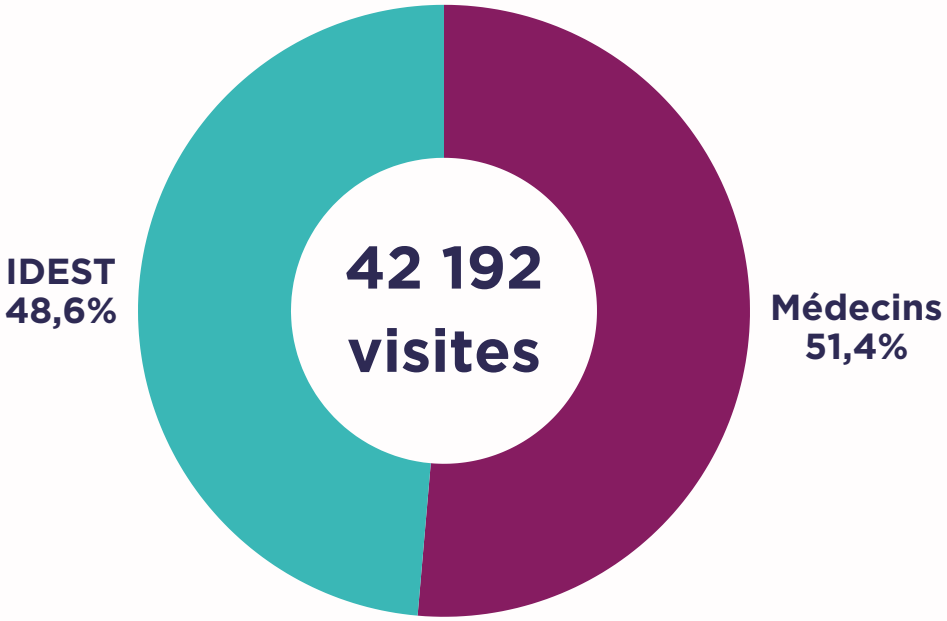

1. Visites Médecins

Convoqués	24 193
Absents excusés	1 525
Absents non excusés	992
Visites effectives	**21 676**
Taux d'absentéisme total	4,10%

2. Visites IDEST

Convoqués	25 702
Absents excusés	2 298
Absents non excusés	2888
Visites effectives	**20 516**
Taux d'absentéisme total	11,23%

3. Total visites Médecins + IDEST

Convoqués	49 895
Absents excusés	3 823
Absents non excusés	3880
Visites effectives	**42 192**
Taux d'absentéisme total	7,77%

Formule de calcul taux absentéisme :
ABS non excusés / Nombre convoqués x 100

4. Nature des examens

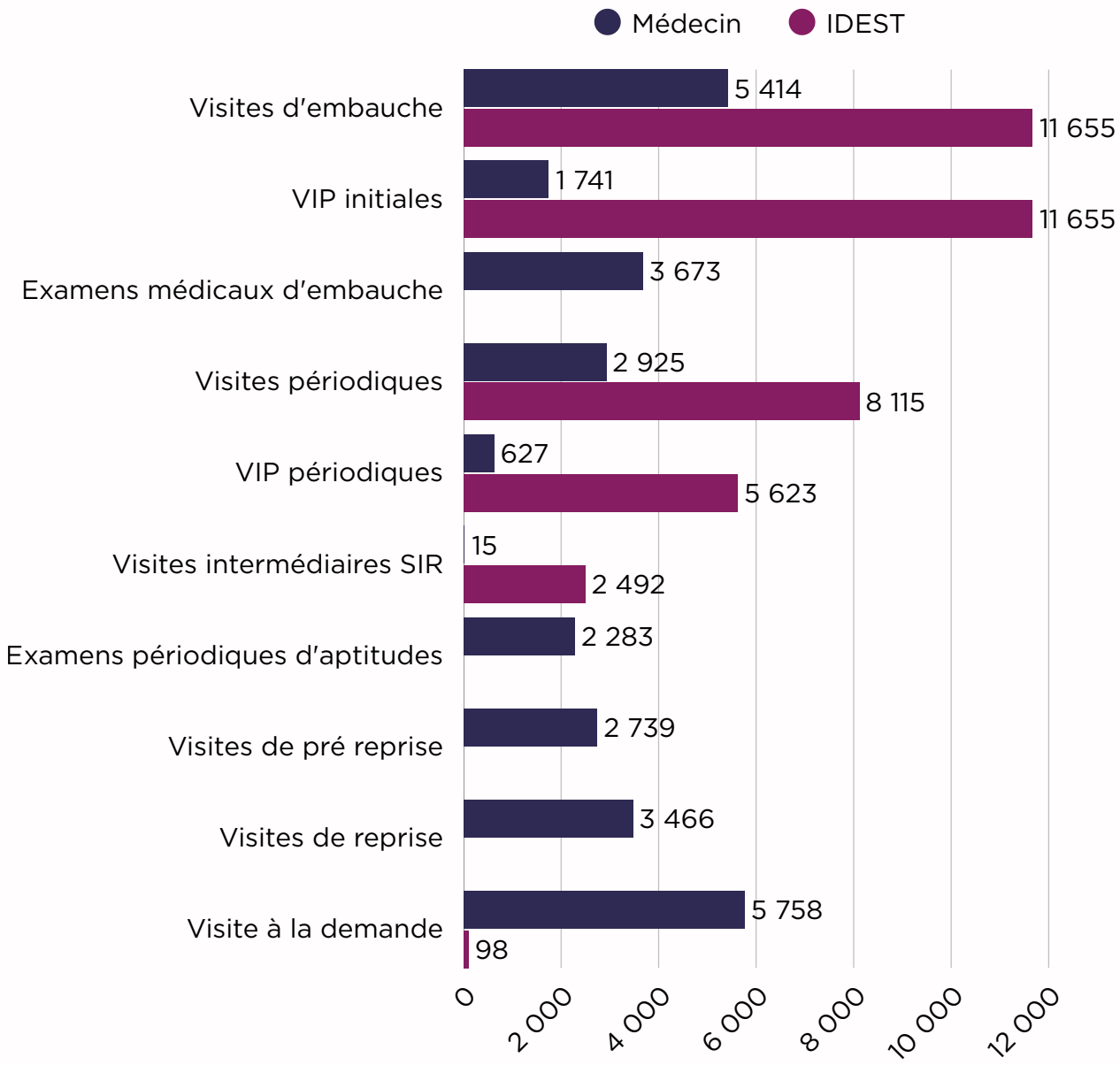

5. Répartition par type de visite

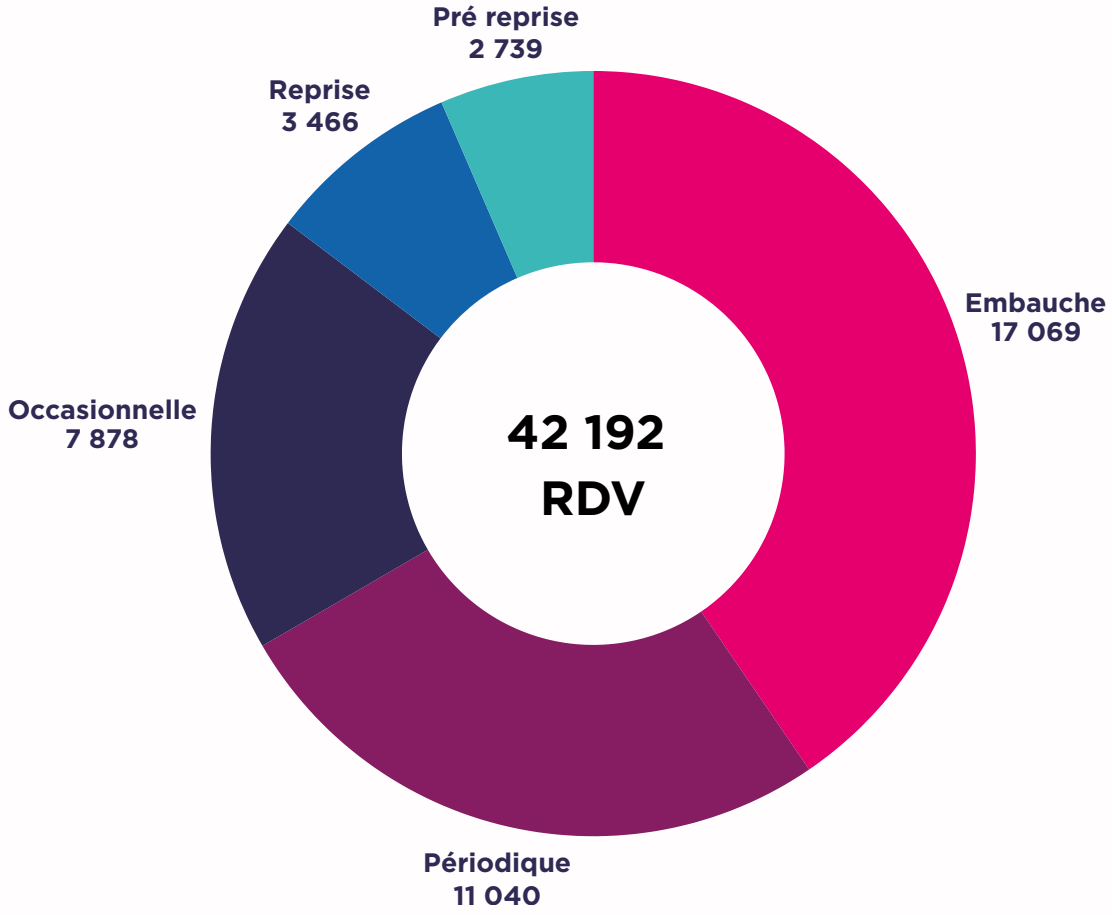

783

Avis d'Inaptitudes délivrés (789 en 2024)

6 328

Salariés orientés vers des spécialistes / partenaires

VI. AUTRES ACTIVITÉS : AMT, FE, ÉTUDES...

Les chiffres sont issus du logiciel UEGAR MÉDICAL.

3 846

Actions en Milieu de Travail (AMT) réalisées en 2025
par les équipes pluridisciplinaires (Médecins, IDEST, IPRP, CPRP)

Comparatif AMT 2024 VS 2025

Total 2024 : 3 273 | Total 2025 : 3 846 (+573)

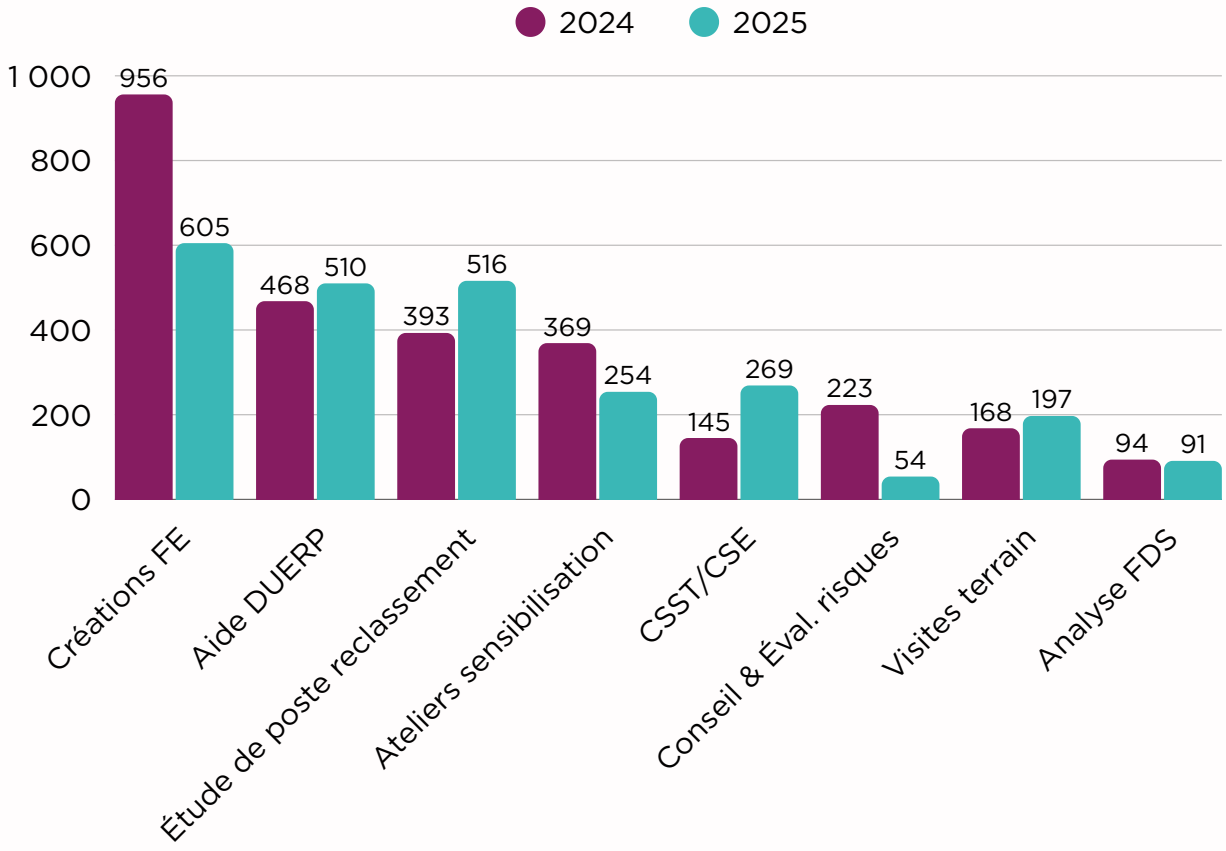

En 2024, 3 273 AMT avaient été réalisées. En 2025, ce sont 3 846 actions, soit une progression de +573 actions (+17,5 %).

A) Psychologues du travail

L'activité se décompose en interventions en entreprise et consultations avec le salarié.

Entretiens professionnels

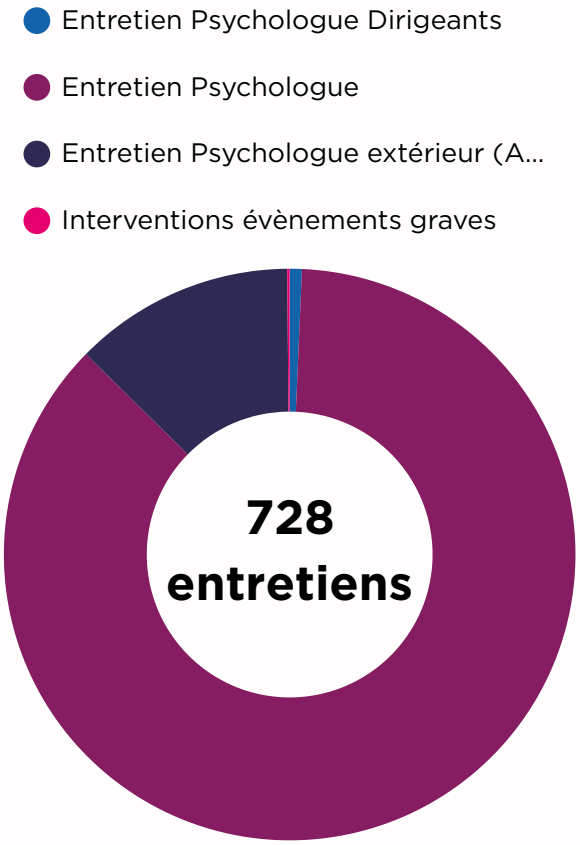

Actions en entreprise (Analyse orga. & Aide diagnostic)

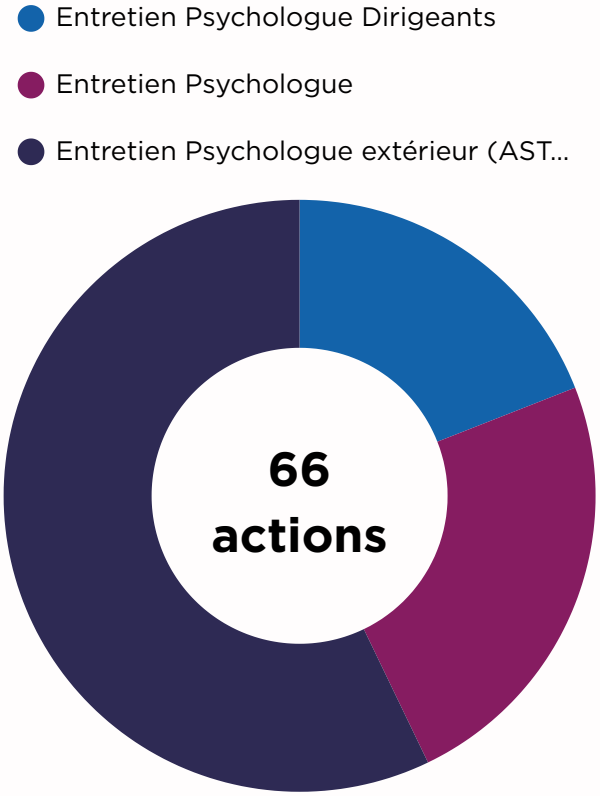

B) Assistantes sociales

L'accompagnement social propose des entretiens avec le salarié sur orientation des médecins du travail, dans le cadre de suivis et de la Cellule PDP.

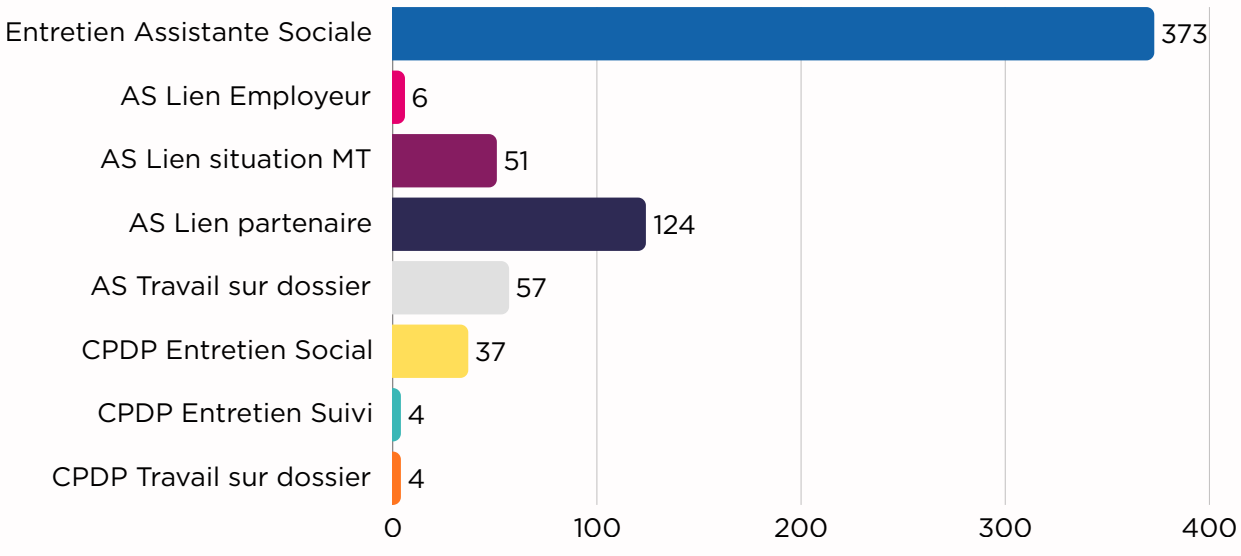

C) Suivi du projet de service 2023-2027

Le Projet de service signé le 27 mars 2023 pour une durée de 5 ans est suivi par la CMT. Un point d'étape est réalisé deux fois par an en réunions métiers.

Axe 1 : Lutter contre les AT courants, graves et mortels
› Action 1.1 – Secteur Transport et Logistique : 67 entreprises sensibilisées, 58% des FE réalisées en 2025.
› Action 1.4 – Secteur BTP : Prévention auprès de 5 cabinets comptables entre l'Aude et l'Ariège.

Axe 2 : Renforcement de la prévention primaire
› Action 2.2 – 86 saisonniers de 6 entreprises sensibilisés, principalement en Ariège.

Axe 3 : Agir sur la PDP et l'usure professionnelle
› Action 3.1 – 5 réunions « Petit-déjeuner » : 13 entreprises sur l'Aude et l'Ariège.
› Action 3.2 – Mise en place de l'IRDP par les IDEST lors des visites médicales.
› Action 3.4 – Partenariats contractés avec la CARSAT et CAP EMPLOI.

Axe 4 : Défis de demain
› Action 4.1 – 4 journées de prévention cardiovasculaire, 80 salariés sensibilisés.
› Action 4.2 – 1 journée dépistage diabète à Verniolle, 24 salariés sensibilisés.
› Action 4.3 – 4 évènements dépistage cancers sein et colorectal, 32 personnes. Dont Halle Prosper Montagné (partenariat ELSAN) et stade Albert Domec.
› Action 4.5 – 2 781 entreprises inscrites à l'espace connecté, 4 500 salariés à MY UEGAR.

* Les autres actions du projet de service seront menées en 2026.

D) Suivi actions CPOM 2024-2028

CPOM signé le 20 décembre 2024 pour 5 ans. Un point d'étape est réalisé deux fois par an en réunions métiers.

Volet 1 : Risque chimique – Fumées de soudage

84 établissements ciblés pour une action de communication sur les fumées de soudage. Sessions de formation des préventeurs, IDEST et médecins du travail. 62 établissements accompagnés en 2025.

E) Cellule PDP

La **Prévention de la Désinsertion Professionnelle** (**PDP**) vise à prévenir la perte d'emploi liée à un problème de santé en accompagnant les salariés confrontés à des difficultés pouvant impacter leur activité professionnelle.

La **cellule PDP**, composée de professionnels de santé au travail, intervient pour identifier les situations à risque et proposer des solutions favorisant le maintien dans l'emploi, comme l'adaptation du poste, l'aménagement des conditions de travail ou l'orientation vers des dispositifs adaptés.

Volet 1 : Résultats de la Cellule PDP

ORIENTATIONS

La cellule en chiffres	
Cellules réalisées en 2025	6
Dossiers suivis	28
Dossiers inclus / demandes	13/20 Soit 65% d'inclusion (vs 93% en 2024)

Décisions après demande d'inclusion	Nbre
Entretien d'information ASS	3
Passage en commission	13
Non inclusion CPDP	1
Perdu de vue	2
Refus inclusion	1

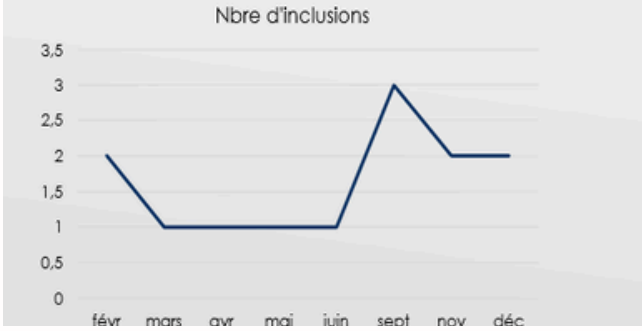

Dossiers inclus par origine	
Professionnel de santé du SPST	13
Sollicitation directe par l'employeur	0
Auto saisine de la cellule PDP	0
Sollicitation directe par le salarié	0
Partenaire externe (CARSAT, ELSM, CAP EMPLOI)	0
Délai entre l'inclusion et le 1er entretien	23,6 jours (vs 17,5 jours en 2024)

Chiffres Aprevya	2024	2025
Orientations vers la cellule / nombre d'examens réalisés	29 / 11676	28/10971
	Soit 0,25%	Soit 0,25%
Orientations vers la cellule/ nombre de dossiers PDP traités	29/3462 Soit 0,83%	28/5616 Soit 0,49%

	2024	2025
Age Moyen:	49,7 ans	49,2 ans
Femme	52%	69%
Homme	48%	31%
Vivant Seul(e)	43%	38%
En couple	57%	62%

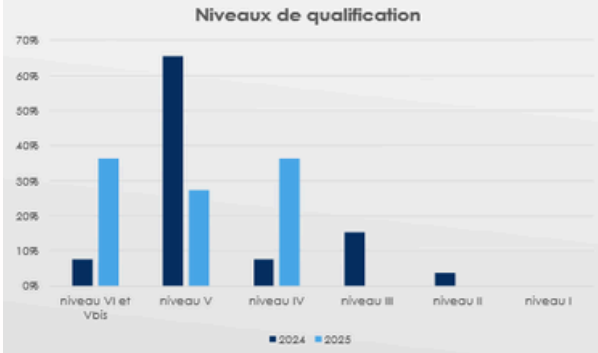

POPULATION INCLUSE

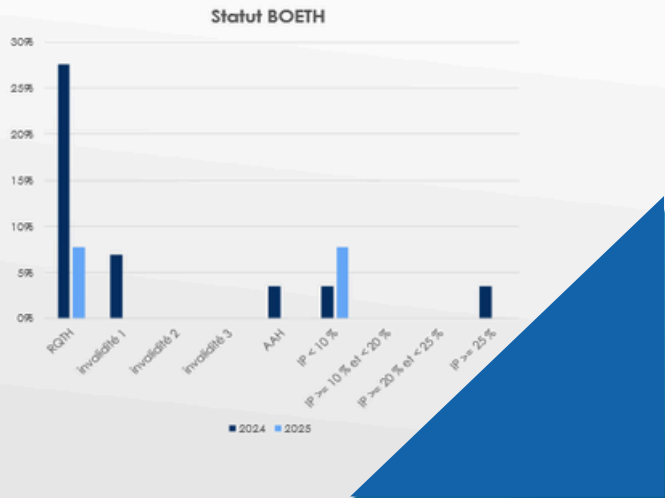

Type de contrat	2024	2025
CDI	96%	91%
CDI intérimaire	4%	0%
CDD	0%	9%

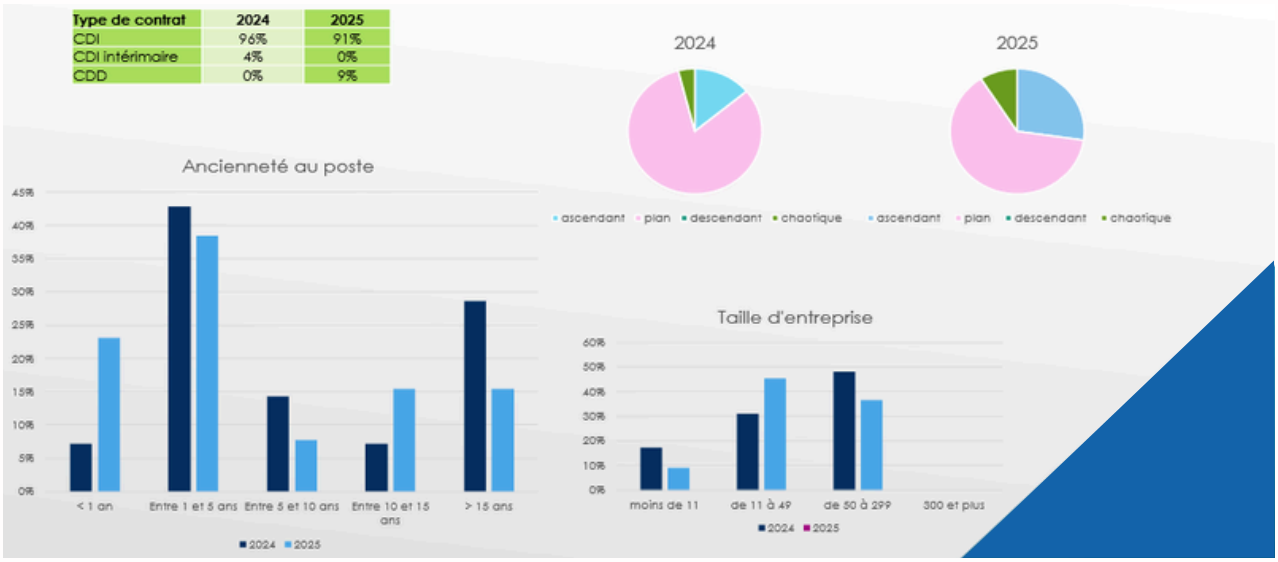

DONNÉES D'ENTREPRISE / BRANCHES D'ACTIVITÉ

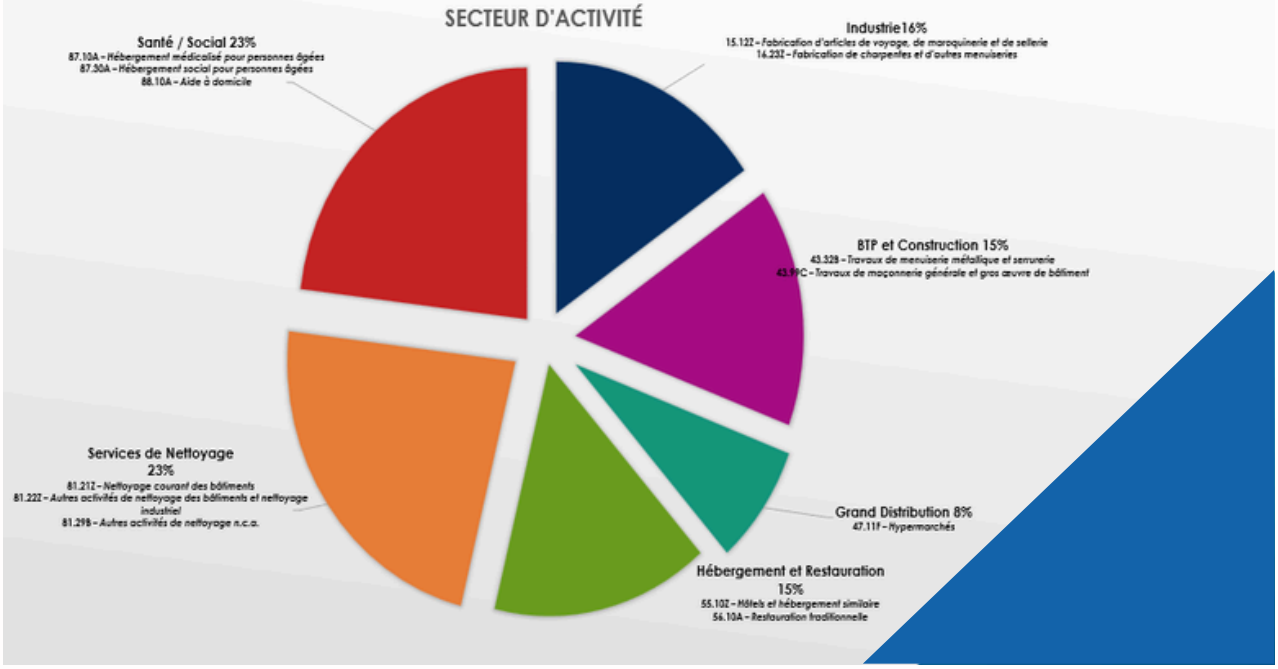

POPULATION INCLUSE

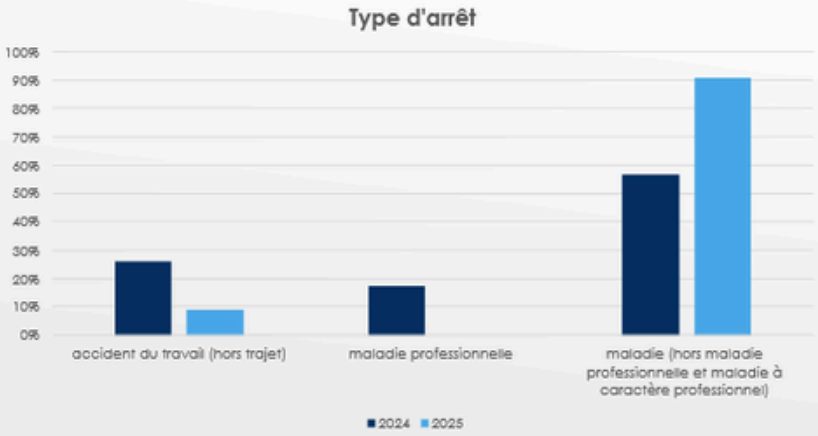

	2024	2025
Arrêt de travail continu	87%	100%
Fin d'IJ à L'inclusion	22%	0%
Durée moyenne de l'arrêt à l'inclusion	10,4 mois	8,7 mois

Volet 2 : Travail en réseau et partenariats

PERSPECTIVES 2026

- Poursuivre le développement de partenariats opérationnels pour fluidifier l'orientation des salariés et le montage de dispositifs de maintien en emploi notamment auprès:
  - du CREPA Centre ressource départemental de lutte contre l'illettrisme et d'accès au Français Langue d'Intégration et du centre de langues « Les citadelles »
  - De la Plateforme Emploi Accompagnée
  - De la MDPH
- Continuer à co-construire des projets communs avec les partenaires afin de renforcer l'efficacité et la visibilité de la cellule PDP.

Volet 3 : Actions collectives

ATELIERS MUTUALISÉS

➢ Mise en œuvre effective en 2025 en collaboration avec CAP EMPLOI et le service social CARSAT

ATELIER 1	ATELIER 2
Co animation APREVYA-Service social CARSAT	Co animation APREVYA-CAP EMPLOI
A destination des salariés	A destination des employeurs
➢Objectif: anticiper la reprise d'activité ✓ informer les salariés sur leurs droits et les possibilités d'accompagnement ✓ dépister les risques de désinsertion professionnelle	➢ Objectif: ✓ Renforcer le rôle des employeurs dans l'identification des situations à risque de désinsertion ✓ Former – sensibiliser les employeurs sur le handicap
4 dates: - Mardi 11 février 2025 (partie 1) - Mardi 4 mars (partie2) - Mardi 30 septembre 2025 (partie1) - Mardi 14 octobre 2025 (partie 2)	1 date: 27 juin 2025

F) Satisfaction adhérents et salariés

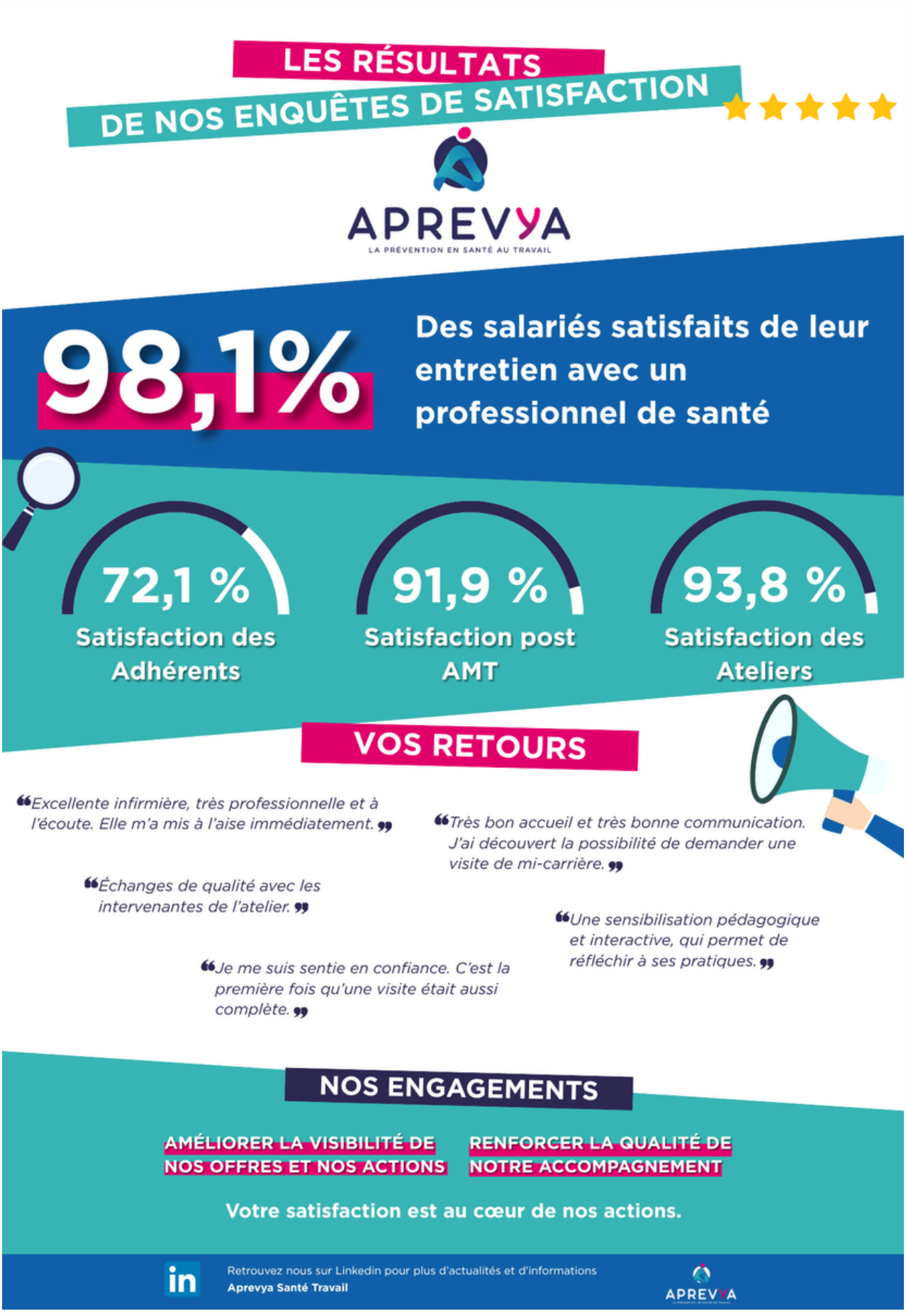

VII. COMMUNICATION ET VIE INTERNE 2025

En 2025, APREVYA a renforcé sa présence externe et sa vie interne sur l'ensemble des deux départements.

A) Communication digitale & adhérents

+167 Nouveaux abonnés LinkedIn (2025)	**+50** Mailings envoyés aux adhérents	**2** Vidéos réalisées en entreprise
1 Gazette publiée	**21** Publications Linkedin	**+4** Articles publiés sur le site web

LinkedIn & vidéos

› +167 abonnés gagnés sur l'année 2025
› Publications régulières sur la page APREVYA
› Vidéo « Minilampe » avec notre ergonome
› Vidéo « Les Cabanes dans les bois » avec notre IDEST

Gazette & mailings adhérents

› Lancement de la Gazette Aprevya : newsletter dédiée aux adhérents tous les 2 mois
› Plus d'une cinquantaine de mailings envoyés sur l'année

Vidéo Minilampe - Linkedin :

Vidéo Cabanes dans les bois - Linkedin :

La Gazette d'Aprevya - Linkedin :



B) Événements externes

APREVYA a participé à plusieurs temps forts de prévention et de santé publique au cours de l'année 2025 :

› Octobre Rose – actions de sensibilisation au dépistage du cancer du sein
› Mois sans tabac – relais de la campagne nationale auprès des adhérents et salariés
› Forum Santé de Limoux – différents ateliers de sensibilisation
› Autres actions de prévention en lien avec les temps forts nationaux de santé publique

C) Vie interne

Séminaire annuel
Temps de cohésion et de réflexion stratégique pour l'ensemble des collaborateurs d'APREVYA.

Repas de Noël
Organisé dans chacun des deux départements (Aude et Ariège) pour réunir les équipes locales.

VIII. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

Durant cette année 2025, APREVYA a mis en œuvre les grandes lignes directives qu'elle s'était fixées.

Certifications & Conformité
› Obtention certification AFNOR SPEC 22-17, niveau 1
› Continuité démarche RGPD


Certificat N°2025-0132-33
Ce certificat est émis par Qualipole Certification et atteste que :
APREVYA
répond aux exigences requises par la norme :
AFNOR SPEC 2217 v.2023 et plan de contrôle associé
Niveau de certification :
Niveau I
Pour les activités suivantes :
Suivi individuel de l'état de santé
Prévention des risques professionnels
Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien en emploi
Il s'agit d'un certificat multisite, les différents sites sont énumérés en annexe.
Le siège est situé 27b Boulevard Marcou
CS 60077 - 11890 CARCASSONNE Cedex
Ce certificat est valable à compter du 01 juillet 2025 jusqu'au 30 juin 2027.
Qualipole CERTIFICATION
RENÉ ORSINI
Président Qualipole Certification
Qualipole Certification – 1095 rue Henri Becquerel, 34000 Montpellier - www.qualipole.org

Projets & Stratégie
› Suivi Projet de service 2023-2027
› Suivi CPOM 2024-2028

Communication & Digital
› +167 abonnés LinkedIn en 2025
› Lancement de la Gazette Aprevya pour les adhérents
› Publications LinkedIn régulières
› +50 mailings envoyés aux adhérents
› 2 vidéos : Minilampe (ergonome) & La Cabane dans les bois (IDEST)

Infrastructure & Sites
› Réfection du site de Lavelanet
› Déménagement site de St Girons (avril)



REMERCIEMENTS

Ce rapport est avant tout le reflet du travail accompli chaque jour par les équipes d'APREVYA sur les territoires de l'Aude et de l'Ariège. Médecins du travail, IDEST, préventeurs, assistantes médicales, psychologues, assistantes sociales et équipes support : merci à chacun pour son investissement et sa contribution à la qualité du service rendu.

Merci aux membres du Conseil d'Administration, de la Commission de Contrôle et de la Commission Médico-Technique pour leur engagement dans la vie de l'association et la pertinence de leurs orientations.

Merci à nos adhérents et à leurs salariés pour leur confiance. C'est pour eux, et grâce à eux, que notre mission prend tout son sens.

Nous souhaitons enfin remercier nos partenaires institutionnels : la DREETS, les CARSAT Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, CAP EMPLOI, et l'ensemble des acteurs du territoire, pour leur soutien et leur collaboration dans la mise en œuvre de nos projets.

La Direction d'APREVYA



APREVYA

LA PRÉVENTION EN SANTÉ AU TRAVAIL

POUR VOUS ACCOMPAGNER

www.aprevya.fr